

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 21 Juillet à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Briennon
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 juillet 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique,

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M VIODRIN Jérôme, M. LE PAGE Clément, Mme CALLSEN Marie Christine, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M HERTZOG Etienne à M BERTHELIER Bruno, M LE PAGE Clément à Mme LEBLANC Florence, M MOULIN Bernard à M LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice, Mme PONCET Sylvie à M VALORGE René, Mme URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M PALLUET Dominique. (Sevelinges)

N°2022/N°114

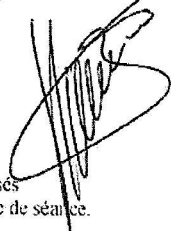
OBJET : AVENANT N°1 CONVENTION PARTENARIAT AFR POUILLY-SOUS-CHARLIEU (FRANCE SERVICES) ANNEE 2022

Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale et santé présentent le bilan d'activités France Services 2021, le bilan financier 2021 et le budget prévisionnel 2022. Il convient de fixer par avenant le montant de la subvention à verser par la communauté de communes en 2022 et de préciser les permanences dans les diverses communes du territoire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 à la convention avec l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu.
- Fixe la participation 2022 à 30 000 €.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Sevelinges
M Dominique PALLUET

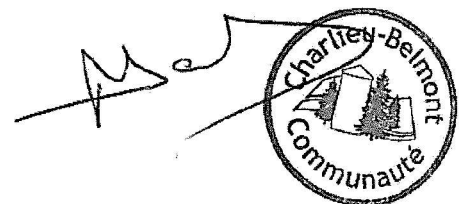


Ainsi fait et délibéré, à Briennon
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé le Président et le secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire par publication sur le site internet de la collectivité à compter du **26 JUIL. 2022**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-200035202-20220721-N2022-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2022